

Protection de Location Première Classe



Une Protection pour une expérience de Location Première Classe

Chez Services financiers Mercedes-Benz, nous désirons nous assurer que votre expérience de location se déroule simplement et aisément. La Protection de Location Première Classe vous procure une tranquillité d'esprit supplémentaire lorsque vient le temps des dépenses qui pourraient résulter de l'usure excessive, facilitant ainsi le processus de retour de votre véhicule.

Services financiers Mercedes-Benz



Protection de Location Première Classe

Nous offrons une vaste gamme de produits de protection. Choisissez la protection qui convient le mieux à vos besoins :

- Protection de Location Première Classe Lite
- Protection de Location Première Classe Classique
- Protection de Location Première Classe Premium

Que couvre la Protection?

Selon le produit de Protection de Location Première Classe que vous achetez, vous pourriez obtenir un montant de renonciation de frais d'usure excessive admissibles jusqu'à concurrence de 3 500 \$, de 7 500 \$ ou de 10 000 \$.

Des items tels que des pièces manquantes à remplacer d'un montant supérieur à 150 \$ ou des inspections non conformes aux spécifications du fabricant ainsi que des dommages de plus de 1 500 \$ résultant d'un accident unique ne sont pas considérés comme de l'usure excessive.

Comment puis-je me procurer cette Protection?

La Protection de Location Première Classe est offerte chez les concessionnaires Mercedes-Benz participants au moment de la signature de votre contrat de location.

Quels sont les véhicules admissibles?

Les véhicules neufs, les véhicules de démonstration et les véhicules d'occasion Certifiés. Veuillez communiquer avec votre concessionnaire Mercedes-Benz autorisé pour obtenir des informations sur l'admissibilité des véhicules.

Y-a-t-il des exclusions?

Bien que la Protection de Location Première Classe soit un excellent moyen de vous prémunir contre les frais d'usure excessive, certaines restrictions s'appliquent. Nous vous suggérons de communiquer avec votre concessionnaire Mercedes-Benz autorisé pour obtenir la liste complète des exclusions.

Protection de Location Première Classe Lite

Pour tous les véhicules neufs, les véhicules de démonstration et les véhicules d'occasion Certifiés.¹

Quels sont les avantages?

- Montant de renonciation potentiel de frais d'usure excessive jusqu'à concurrence de 3 500 \$. La Protection de Location Première Classe Lite ne couvre pas les pièces manquantes et les dommages aux pneus, aux jantes et au pare-brise. Veuillez communiquer avec votre concessionnaire autorisé Mercedes-Benz pour obtenir des renseignements sur le produit ainsi qu'une liste détaillée des exclusions.
- Limite pour les dommages résultant d'un seul incident, jusqu'à concurrence de 1 500 \$.

Protection de Location Première Classe Classique

Disponible pour tous les véhicules neufs, de démonstration et d'occasion Certifiés.¹

Quels sont les avantages?

- Montant de renonciation potentiel de frais d'usure excessive jusqu'à concurrence de 7 500 \$.
- Limite pour les dommages résultant d'un seul incident, jusqu'à concurrence de 1 500 \$.

Protection de Location Première Classe Premium

Disponible pour tous les véhicules neufs, de démonstration et d'occasion Certifiés sauf pour les véhicules de marque smart et de Classe A et de Classe B.¹

Quels sont les avantages?

- Montant de renonciation potentiel de frais d'usure excessive jusqu'à concurrence de 10 000 \$.
- Limite pour les dommages résultant d'un seul incident, jusqu'à concurrence de 1 500 \$.

¹ Pour obtenir de l'information détaillée sur l'admissibilité des véhicules, veuillez communiquer avec votre concessionnaire Mercedes-Benz autorisé.

Protection*

Tissus tachés
ou troués

Glaces ébréchées
ou craquelées



Bosses/Creux/
Éraflures



Pneus dont la bande de
roulement est de moins
de 3,2 mm d'épaisseur



Dommages
aux jantes



* La protection varie en fonction du produit de Location Première Classe qui est acheté; veuillez communiquer avec votre concessionnaire Mercedes-Benz autorisé pour obtenir des renseignements sur le produit ainsi qu'une liste détaillée des exclusions.

Pièces manquantes dont le coût de remplacement est de 150 \$ ou moins



Phares, lampes, garnitures ou moulures brisés



Dommages aux pare-chocs



Dommages à la peinture



mercedes-benz.ca/mbfs-fr

Copyright 2019 Services financiers Mercedes-Benz. Tous droits réservés, sauf mention contraire dans le texte qui suit. Le texte, les illustrations, les représentations graphiques et tout autre matériel utilisé dans cette brochure sont protégés par des droits d'auteur et d'autres droits de propriété intellectuelle de Services financiers Mercedes-Benz. La reproduction, la distribution ou la modification de ce matériel sont interdites sans la permission écrite de Services financiers Mercedes-Benz. Toute l'information contenue dans cette brochure est fournie « telle quelle » sans garantie d'aucune sorte et est présentée à titre informatif uniquement, et en aucun cas, ne tient lieu de conseil financier, de placement, fiscal ou juridique. Services financiers Mercedes-Benz et ses filiales ne sont d'aucune façon responsables de tout dommage résultant de l'utilisation de la présente brochure ou de l'information qu'elle contient. L'information présentée dans cette brochure et son contenu peut en tout temps faire l'objet de changements sans préavis. Tous les produits et services de Services financiers Mercedes-Benz et de ses filiales sont assujettis aux modalités des contrats en vigueur applicables. Toutes les illustrations des véhicules sont protégées par des droits d'auteur (2019) de Mercedes-Benz Canada Inc. et sont utilisées sous licence par Services financiers Mercedes-Benz.

No form. 84-001-0842 F Canada (03/19)



Mercedes-Benz – sont des marques déposées de Daimler, Stuttgart, Allemagne.

Une société Daimler